



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE A.A.P.C.

Section I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1) Nom, Adresses et Points de contact

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité Territoriale

Section II : OBJET DU MARCHÉ

1) Description

Objet du marché :

**Travaux d'extension des réseaux d'assainissement de la ville de
Cosne-Cours-sur-Loire – Coordination SPS**

Type de marché : Services : **Marché de prestations intellectuelles**

Code CPV : **71000000 – Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection**

Divisions en lots : Oui Non

Variantes : autorisées non

Options : oui non

2) Durée du marché ou délai d'exécution

Le délai de réalisation des prestations et de remise des documents est défini par l'article 3 de l'acte d'engagement.

La durée prévisionnelle des travaux, donnée à titre indicatif, est de 60 mois (hors période de Garantie de Parfait Achèvement de 12 mois pour chaque tranche).

A titre indicatif, les travaux commenceront au 1^{er} semestre 2017, après une période de préparation d'un mois maximum.

Section III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

1) Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Sur les ressources propres de la commune
- Par crédit ouvert au budget, paiement par virement administratif, à compter de la réception de la facture, dans un délai de 30 jours

2) Conditions de participation/ Critères de sélection des candidatures

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, tout candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui.

Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

Préalablement le pouvoir adjudicateur vérifiera la conformité de l'ensemble des renseignements et documents demandés ci-dessus.

Les candidats devront obligatoirement remettre les pièces administratives demandées dans le cahier des charges. En cas de non présentation de l'une de ces pièces, le candidat devra la produire ou la compléter sous un délai de 7 jours à compter de la réception de la demande par le représentant du pouvoir adjudicateur.

La capacité des candidats à réaliser les prestations définies dans le CCTP seront jugées au vu des références, moyens techniques et humains et certificats de capacité produits

Section IV : PROCEDURE

1) Type de procédure/ Mode de passation

Procédure adaptée en application des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

2) Critères d'attribution

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.

3) Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des offres : 01/12/2016 – 12 heures délai de rigueur

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché : l'euro

Section V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

1) Autres informations

Adresse de retrait des dossiers :

Sur la plate-forme de dématérialisation e-bourgogne à l'adresse suivante :

<https://www.e-bourgogne.fr/> (réf : SPSASST). En cas de problème ou d'impossibilité de téléchargement, s'adresser à la Mairie de COSNE SUR LOIRE dont l'adresse est indiquée ci-dessus, par écrit, fax, courriel.

Réception des offres :

Par voie postale les candidats transmettent leurs offres en 1 exemplaire papier (original) et une copie sur support physique (CD ROM ou clé USB). Elles doivent être remises contre récépissé, ou envoyées par lettre recommandée avec avis de réception postal et parvenir à destination avant la date en vigueur, à la Mairie de COSNE SUR LOIRE, aux Services Techniques Municipaux.

Les plis porteront la mention « Mission de Coordination SPS pour les travaux d'extension des réseaux d'assainissement de la ville de Cosne Cours sur Loire » – NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES P LIS »

Par voie dématérialisée elles doivent être « déposées » sur la plate-forme d'administration électronique e-bourgogne (<https://www.e-bourgogne.fr/>). La procédure de dépôt des plis est détaillée sur le site.

2) Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.00

Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus :

Greffe du Tribunal de Dijon
22 rue Assas
21000 DIJON
☎ 03.80.73.91.02

3) Adresse où l'on peut demander des renseignements complémentaires

Renseignements techniques : à demander par écrit, ou par mail au Maître d'œuvre

CABINET IC-Eau & ENVIRONNEMENT
51 Rue de Montigny
27200 VERNON
Courriel : secretariat@ic-eau.fr

Renseignements administratifs

Services Techniques Municipaux
Tél : 03.86.86.26.50.36 - Fax : 03.86.26.50.16
Courriel : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

4) **Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/10/2016**

Le Maire

Pour le Maire
L'Adjointe Déléguée
aux marchés publics
Micheline HENRY